

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°11 - 22 décembre 2023

À la une

Sensibilisons-nous à l'éthique !

“L'éthique permet de construire sa conduite” : Dr Thomas Léonard, directeur de l'Espace de Réflexion Ethique de la région Centre-Val de Loire (ERERC), psychiatre au Centre Mémoire Ressources et Recherche (CMRR) du CHRU de Tours



Le Dr Thomas Léonard est le directeur de l'Espace de Réflexion Ethique de la région Centre-Val de Loire depuis le mois de juillet 2023.

L'ERERC concrètement, ça sert à quoi ?

Notre mission, auprès de tous les professionnels de santé, est de sensibiliser à la réflexion éthique, l'animer et accompagner la création de groupe de réflexion éthique. Nous agissons à la fois en formation initiale mais aussi continue, des médecins, infirmiers, orthophonistes... (300 heures par an de cours d'éthique) ! L'ERERC anime aussi des débats citoyens, et a une mission d'observatoire pour recenser les lieux de réflexion dans la région. Aujourd'hui, une centaine d'établissements sont accompagnés dans la création de leur espace éthique : nous leur apportons une aide méthodologique et des contenus réflexifs. Bientôt le vôtre ?

Pourquoi c'est important de parler éthique dans notre pratique ?

On a bien sûr des savoirs et des compétences techniques, on a la loi pour cadrer ce qu'il convient de faire, mais le soin et les métiers de l'accompagnement sont confrontés à des situations singulières, où il n'y a pas de bonne réponse. Parfois, on se demande quelle est la meilleure conduite à tenir. L'éthique permet de raisonner, de construire sa conduite avec un argument, une prise de recul, et pas seulement avec nos sentiments. Il faut sensibiliser les professionnels confrontés dans le concret de leur pratique, pour trouver à "faire au mieux", mais avec des outils. Aussi, il y a toujours du sens dans notre pratique, mais c'est parfois dur de le cerner. La réflexion éthique peut aider à formuler le sens quand il est moins clairement perçu, dans la pratique, dans la relation de soins.

Est-elle assez reconnue aujourd'hui ?

Le point positif, en ayant du recul sur les dernières années, se porte sur les jeunes professionnels. On sensibilise davantage en formation initiale et un plus grand nombre de futurs professionnels. On constate aussi un nombre croissant d'établissements qui veulent développer un lieu de réflexion structuré. Dans le champ du médico-social, c'est très important. Les nouveaux référentiels de certification demandent cette réflexion éthique, cela pousse des établissements à sauter le pas. Bien sûr, on a conscience que le temps du soignant manque, car la démarche éthique est quelque chose qui prend forcément du temps, pour se poser, réfléchir, souvent à plusieurs. Les institutions doivent veiller à libérer du temps pour cela.

J'ai envie de m'y mettre : comment je fais ?

Au niveau individuel, j'inviterai à se rendre sur [notre site internet](#) où on trouvera tous les colloques, toutes les journées de formation auxquelles on peut s'inscrire. Avant de sensibiliser aux pratiques les plus abouties, assister à un colloque est une bonne première découverte. Et puis, pour les plus motivés, il y a aussi des lieux éthiques pour passer une année dans une démarche de formation, de réflexion philosophique, avec la rédaction d'un mémoire... Mais le but, c'est aussi que ce soit une démarche collective. Il faut déjà voir dans son équipe s'il y a d'autres personnes motivées, le cadre, le médecin, l'infirmière... Lorsque c'est le cas, on vient à la rencontre de l'équipe, on regarde les besoins, on organise une réunion de formation, pour mettre en œuvre une situation concrète. Du sur-mesure, pour accompagner les premiers temps de structuration du groupe. Il ne faut pas hésiter à nous contacter, on accompagne à chaque étape. Mais nous ne sommes pas une cellule de soutien éthique, on ne rend pas des avis sur des situations singulières. Si un professionnel ou un usager à un questionnement éthique, notre mission est d'accueillir la question et d'accompagner vers le groupe éthique le plus proche qui sera en mesure d'accompagner cette réflexion.

Un exemple de situation singulière ?

Sur les pratiques dans les EHPAD, nous avons par exemple récemment fait un zoom régional avec l'Équipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) sur la question de la sexualité, du consentement, de l'intimité, de l'information donnée, de la liberté d'aller et venir. C'est important, surtout dans des cas de dépendance ou d'autonomie fragilisée. On s'inscrit d'ailleurs dans un protocole de recherche porté par le Dr Leslie Grammatico-Guillon du CHRU de Tours qui vise à élaborer un outil d'aide à la décision en réanimation, à l'aide d'une IA. Il y a un volet de recherche en éthique dans lequel on est mobilisé. On a aussi la chance d'avoir une interne en santé publique qui travaille avec nous sur ce sujet. Du côté de la psychiatrie, ma spécialité, nous organisons un colloque tous les deux ans. Les sujets éthiques sont nombreux : accès aux soins en psychiatrie, soins sans consentement, privation de liberté...

Le sujet de la fin de vie, vous y travaillez ?

Oui, et c'est une bonne illustration de notre mission d'organisation de débats citoyens auprès du grand public et avec les professionnels de santé. En lien avec le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), nous mettons en place des débats pour faire remonter les grands enjeux, en amont de la loi, ou des points d'information. Nous sommes toujours dans l'attente d'une loi qui doit être mise en mots, et dans la période intermédiaire, nous continuons la mise en place de débats sur le sujet. Il faut se rappeler que lorsque qu'on rencontre un dilemme dans sa pratique, cela relève d'un groupe éthique. C'est donc important d'avoir son espace de réflexion éthique dans son établissement !

L'ERERC, des outils pour votre pratique

L'Espace de Réflexion Éthique de la Région Centre-Val de Loire a pour objectif de susciter et coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé, notamment dans l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Vous souhaitez mettre en place un espace de réflexion éthique dans votre établissement ? Découvrez quelques outils d'aide à la mise en place et au fonctionnement d'un lieu de réflexion éthique dans un établissement [par ici](#). Si vous avez un questionnaire, 49 lieux de réflexion éthique sont recensés en région Centre-Val de Loire. Découvrez une cartographie [par ici](#). Si votre établissement en est doté et que vous souhaitez en informer l'ERERC, envoyez un mail à espace-ethique@chu-tours.fr.

SAVE THE DATE : Les colloques éthiques régionaux reviennent !

Envie de réflexion éthique ? Les colloques éthiques de l'Espace éthique régional sont de retour, avec différentes thématiques.

- Éthique et EHPAD = La temporalité

Le 9 février 2024, CHU d'Orléans - Salle de conférence niveau -1

- Éthique et Maladie neuro-évolutives = Le sens du diagnostic : quand, pourquoi et comment le faire ?

Le 22 mars 2024, CHU d'Orléans - Salle de conférence niveau -1

- Éthique et Numérique : L'impact de l'outil numérique sur la relation soignant-soigné

A venir au printemps 2024, en partenariat avec l'ARS

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 50-2023 (du 11/12/2023 au 17/12/2023), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : 8ème semaine de phase épidémique pour la région Centre-Val de Loire : l'activité reste élevée mais en baisse depuis deux semaines en milieu hospitalier. Au niveau national, toutes les régions de l'Hexagone sont en épidémie avec comme pour la région Centre-Val de Loire une diminution des indicateurs syndromiques depuis deux semaines. En Centre-Val de Loire, 256 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 50. La part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans était en baisse (-13,2 points par rapport à la semaine 49).

- **COVID-19** : Après 5 semaines d'augmentation, les indicateurs de suivi de la COVID-19 se stabilisent en Centre-Val de Loire. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoire était stable par rapport à la semaine dernière, soit 43,5/100 000 habitants (-1%, 1 115 cas en S50). Le taux de dépistage était également stable par rapport à la semaine précédente (155/100 000, +2%). Le taux de positivité restait élevé et stable cette semaine (28%), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe** : En semaine 50, augmentation des indicateurs grippe et syndrome grippal en médecine de ville et à l'hôpital en Centre-Val de Loire. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Occitanie sont passées en phase épidémique et 5 autres régions dont Centre-Val de Loire sont actuellement en pré-épidémie. Au niveau national et régional, parmi les prélèvements effectués, la quasi-totalité sont des virus de type A.

- **Infections à Mycoplasma pneumoniae** : En Centre-Val de Loire, les données du laboratoire de virologie du CHU de Tours montrent une augmentation récente des cas d'infections respiratoires à Mycoplasma pneumoniae : 74 cas en 1 mois avec un taux de positivité en semaine 50 de plus de 8 % (vs aucune sur la même période en 2022). Les données du CHU d'Orléans montrent des tendances similaires. A noter également, l'augmentation observée des passages aux urgences pour pneumopathies tous types confondus chez les 2-14 ans depuis la semaine 44 se stabilise en semaine 50 et reste à des niveaux supérieurs aux 2 années précédentes à la même période.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Focus Prévention

4 conseils pour des fêtes de fin d'année sans risque



Comme chaque fin d'année, la période des fêtes peut être synonyme de petits désagréments comme d'accidents plus graves : ingestion de petits objets ou de plantes décoratives par les enfants, intoxications alimentaires dues à une mauvaise conservation des aliments, etc. Pour protéger au mieux vos patients de ces situations, quelques conseils de l'Anses pour passer des fêtes de fin d'année sans risque : vérifier le caractère comestible ou non des poudres décoratives ; réserver une planche à découper pour la viande et les poissons crus et une autre pour les produits cuits et les légumes propres ; maintenir les petites piles bouton, rondes et plates, hors de portée des enfants ; en cas d'ingestion de plantes décoratives, nettoyer la bouche de l'enfant avec un linge mouillé, ne pas le faire boire et appeler un centre antipoison. Tous les conseils, à partager, sont [par ici](#).

En bref

Dans le Loiret, on se prépare au délestage électrique



On se prépare ! Dans le cadre de l'exercice national de délestage électrique le 18 décembre dernier, la délégation départementale ARS du Loiret s'est elle aussi entraînée, avec l'ensemble des services de l'Etat. Une cellule départementale d'appui a été mise en place en vue d'agir de manière opérationnelle avec les acteurs de santé en fonction de l'évolution de la situation. Le principal objectif de l'exercice était de tester les outils cartographiques nationaux produits avec ENEDIS et de cibler les enjeux territoriaux. La cellule départementale d'appui a ainsi testé à J-3 puis à J-1 les dispositions à prendre pour identifier les EHPAD, et les PRPDE (personnes morales productrices et distributrices d'eau potable) pouvant être touchés par une coupure électrique de 2H. Les patients à haut risque vital ont fait l'objet d'une attention particulière également. Le retour d'expérience à chaud conduit en préfecture a été riche d'enseignements pour l'ensemble des services participants ! Une chose est sûre, il est important de continuer à pratiquer les éco-gestes pour réduire les risques de tensions sur les réseaux électriques et d'anticiper la survenue de coupures électriques dans des plans d'actions.

En Indre-et-Loire, les enfants autistes accueillis dans le monde scolaire ordinaire



Ça y est, le premier dispositif de scolarisation en école primaire des enfants autistes vient d'être inauguré en Indre-et-Loire, à l'école Maryse Bastié (Tours). Financé par l'ARS et porté par le SESSAD Plessis Botanique spécialisé autisme d'Enfance et Pluriel, ce DAR (dispositifs d'autorégulation) accueille depuis la rentrée 3 enfants autistes, mélangés avec les enfants du monde ordinaire. Petit à petit, il sera ouvert à tous les troubles du neuro-développement (TND). Les enfants, qui seront 10 en septembre 2024, sont accueillis dans leur classe de référence et bénéficient d'un temps de regroupement dans une classe dédiée, selon leur parcours individuel. Une équipe dédiée a été créée avec un enseignant d'auto régulation et une équipe médico-sociale (éducateur spécialisé, accompagnant éducatif et social, moniteur éducateur, psychologue, psychomotricien). Des échanges avec un orthophoniste, un ergothérapeute et un médecin sont également prévus. Les enfants, de 6 à 11 ans, sont autistes sans déficience intellectuelle sévère dont le niveau cognitif est souvent masqué par les troubles du comportement importants ou des troubles associés entravant leur accès à l'apprentissage. Ils sont orientés par la MDPH. Bravo à tous les encadrants pour cette belle avancée !

Les établissements médico-sociaux de Touraine échangeront leurs bonnes pratiques



Le saviez-vous ? L'EMASC (Equipe Mobile d'Appui aux Situations Complexes) a pour objectif de soutenir l'équipe d'un établissement médico-social en difficulté dans l'accompagnement d'une personne identifiée comme situation complexe, quel que soit son âge et son handicap. Elle a également pour mission de proposer des échanges de partage d'expériences, et c'est dans ce cadre qu'une journée inter-établissement a été organisée le vendredi 1er décembre 2023 à l'espace Jacques Villeret dans le quartier des Fontaines, en partenariat avec les CEMEA. Au programme, des ateliers où des équipes d'établissements médico-sociaux ont pu témoigner de leur expérience professionnelle avec pour questionnement : "La complexité des situations que nous rencontrons dans les établissements peut-elle être source d'inventivité pour les équipes qui les accompagnent ?" 129 professionnels de différents horizons, représentant 21 établissements, ont été invités à échanger sur leurs pratiques individuelles et collectives, leurs difficultés, mais aussi leurs astuces ! La présence de Lise Gagnard, psychanalyste, et de Philippe Gabbai, neuropsychiatre, est venue alimenter les échanges tout au long de cette journée. Les retours de cette journée ont été très positifs et appellent à l'organisation d'une nouvelle journée l'année prochaine 😊

Dans le Cher, un nouveau référent attractivité



Une belle collaboration ! Le Conseil départemental du Cher et la délégation départementale de l'ARS ont été précurseurs avec la mise en place d'un référent attractivité dans un modèle de co-financement ARS/CD à 50-50, porté par une 3ème entité : le réseau BGE. Un poste créé en octobre 2023 et occupé par Geoffroy Coursier. Chargé de mission aide à l'installation des professionnels de santé, Geoffroy Coursier accompagne les internes du département, les communes qui cherchent à développer leur offre en santé, sollicite les bons partenaires pour agir sur plusieurs leviers d'attractivité, avec une vision transverse de l'attractivité médicale du territoire. "La mise en place de ce référent nous a paru collectivement essentiel au regard du besoin pour les professionnels qui souhaitent s'installer dans notre département d'avoir un guichet unique. L'objectif était aussi de créer du lien collaboratif entre les acteurs du territoire afin d'augmenter l'attractivité", a précisé Marie Vinent, directrice départementale par intérim de l'ARS dans le Cher, lors d'une réunion autour du plan santé le 14 décembre dernier. Un partenariat riche qui se poursuivra au bénéfice des usagers.

Guerlain devient un ESAT hors les murs à Chartres



Un ESAT hors les murs chez Guerlain, à Chartres ! Après Andros à Auneau, un nouveau dispositif d'inclusion professionnelle des personnes autistes est mis en place dans la société du groupe LVMH. Sur un modèle légèrement différent de l'expérience Andros, l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure et Loir a accepté de porter le dispositif. L'Association Vivre et Travailler Autrement (VETA), créée lors de l'expérience Andros a souhaité essayer auprès d'autres entreprises le dispositif. L'ambition est que le dispositif mis en place chez Guerlain soit porté par un « ESAT hors les murs ». Objectifs : l'embauche en CDI de travailleurs autistes, encadrement de proximité par des professionnels de l'autisme, et structure d'appui dédiée au déploiement vers l'hébergement et l'accompagnement en dehors de l'entreprise. Le 14 décembre, Étienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neuro-développement a visité les chaînes de production et des postes de travail des personnes autistes.

Les agents de CenterParcs formés au contrôle sanitaire des eaux de baignade



Former une douzaine d'agents du Center Parcs Les Hauts de Bruyères (Chaumont-sur-Tharonne), c'est la mission qu'a récemment accomplie Laure Frémery, technicienne sanitaire de la délégation départementale de l'ARS dans le Loir-et-Cher ! Au programme : le rappel des enjeux sanitaires des eaux récréatives, la surveillance de la piscine, les techniques de traitement de l'eau, les moyens d'action à mettre en place pour limiter les risques sanitaires... Car l'ARS assure le contrôle sanitaire des eaux de baignade, dont les résultats sur la qualité de l'eau doivent être affichés à l'accueil de la piscine. Chaque gestionnaire est le premier responsable de la qualité de l'eau de ses bassins ! Pour rappel, si vous constatez un problème de santé sur des personnes fréquentant toutes la même piscine, il ne faut pas hésiter à faire un signalement 😊

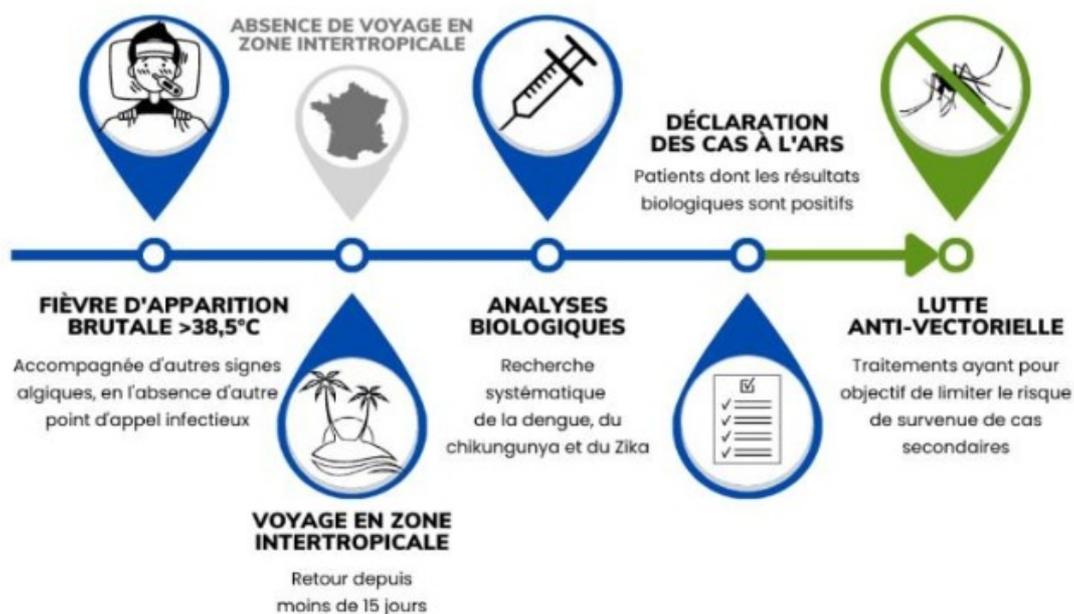
Dans l'Indre, les travaux du CNR Santé se poursuivent



La conversation autour de l'amélioration de notre système de santé se poursuit, cette fois-ci dans l'Indre ! Le mardi 19 décembre 2023 s'est tenue la deuxième plénière du Conseil national de la refondation (CNR) volet Santé. 80 acteurs du territoire étaient présents : professionnels de santé de la ville, de l'hôpital, du médico-social, élus locaux, CLS, CPTS, etc. Après un accueil chaleureux, les 80 participants se sont dirigés vers la salle Gaston Couté de la MLC Belle Isle à Châteauroux où se sont déroulés les échanges de l'après-midi. Au programme : présentation de l'état d'avancement des projets CNR issus de 2022, à savoir dans l'Indre le projet sac à dos, le projet 1 assistant pour 1 médecin et le projet de la cellule d'accompagnement en départ à la retraite (et de l'Amicale) des médecins. Ensuite, les participants ont pu sélectionner des objectifs opérationnels qu'ils privilégient pour 2024 : sur l'axe médico-social, c'est "Former plus et mieux dans notre département" qui arrive en tête. Sur la promotion de la santé, les acteurs veulent encourager les comportements favorables à la santé en matière de nutrition et d'activité physique. Sur l'accès aux soins, c'est "assurer la réponse aux demandes de soins urgents et non programmés" qui a remporté la majorité des suffrages. D'autres objectifs ont été sélectionnés et la journée s'est clôturée avec une multitude de projets d'actions pour le territoire de l'Indre !

Arboviroses : 66 cas de dengue en Centre-Val de Loire

De mai à novembre



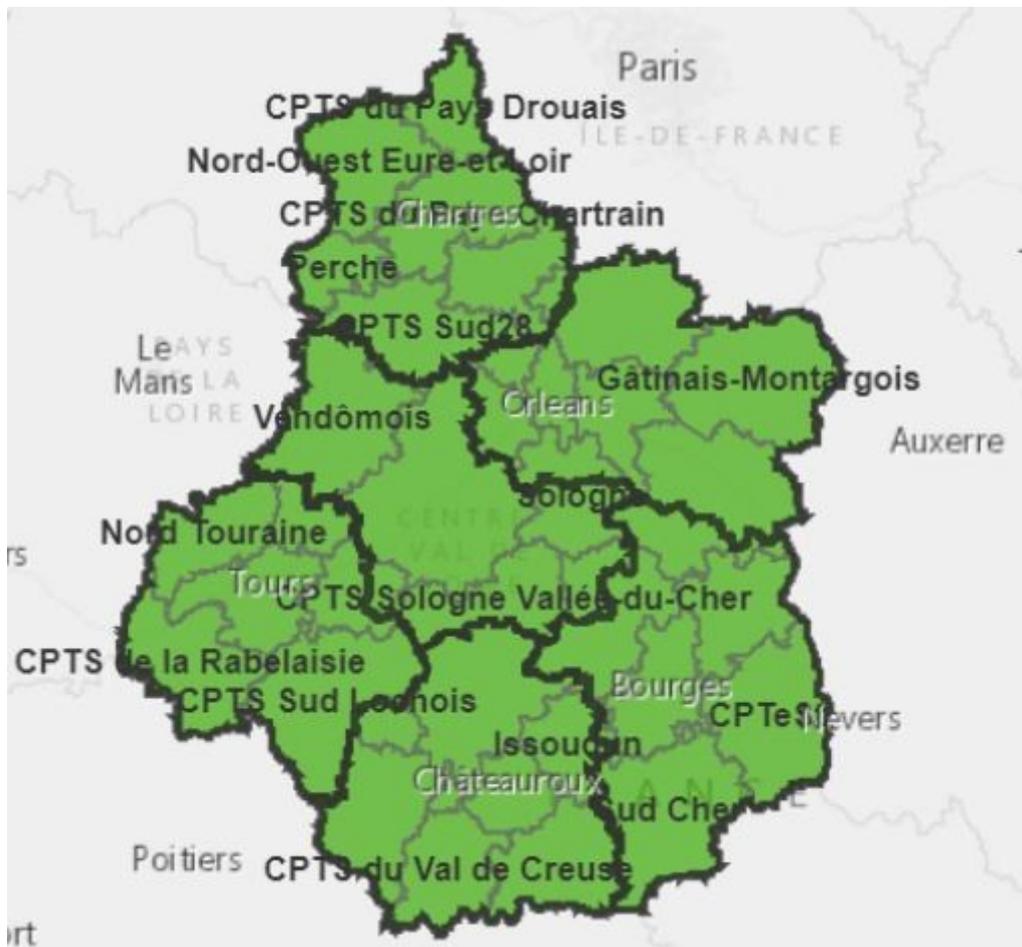
C'est l'heure du bilan : plus de 2000 cas d'arboviroses, maladies virales à transmission vectorielle comme la dengue, le chikungunya et le zika, ont été identifiés en France hexagonale pendant la période de surveillance renforcée, du 1er mai au 30 novembre). Sur cette même période, 66 cas de dengue ont été rapportés en Centre-Val de Loire (aucun cas de Zika ou de Chikungunya). Tous sont des cas importés, principalement en provenance des Antilles (Martinique = 27, Guadeloupe = 22) ou autres territoires d'Amérique du Sud ou Centrale (n = 7). Aucune transmission autochtone n'a été identifiée dans notre région. Dès l'identification des cas importés, des mesures de prévention sont adoptées pour prévenir le risque de transmission secondaire via les moustiques vecteurs présents en Centre-Val de Loire. Le moustique tigre vivant dans un périmètre de 150 m, les opérations de démoustication nécessaires à limiter le risque épidémique restent très locales. Ainsi, 14 enquêtes entomologiques ont été conduites sur les lieux fréquentés par les personnes malades dans notre région, dont 6 ont mené à des opérations de démoustication. A noter, une colonisation du moustique aedes albopictus sans précédent depuis son implantation sur le territoire en 2017 dans l'Indre. Au 1er mai (début de période d'activité du moustique), 30 communes de la région ont été reconnues comme colonisées. Au 30 novembre (fin de période d'activité du moustique), elles sont au nombre de 66 communes colonisées, réparties sur 5 départements (hors Eure-et-Loir), représentant 33% de la population résidente potentiellement exposée. Les arboviroses sont des maladies à déclaration obligatoire et doivent être signalées toute l'année.

SMUR : L'hélicoptère de Blois remplace celui d'Orléans



Jusqu'au 15 janvier, la flotte régionale d'hélicoptères SMUR se voit réduite à 4 appareils, en raison de l'indisponibilité technique de l'appareil du CHU d'Orléans. Après analyse des activités SMUR et HeliSMUR de la région, et notamment de l'implantation des plateaux techniques, il a été demandé à la société opératrice de relocaliser l'hélicoptère du CH de Blois sur la base permanente H24 d'Orléans, du 14 décembre au 15 janvier. Le SAMU 45 s'engage à couvrir le secteur Nord et le SAMU 37 le secteur sud du département du Loir-et-Cher dans la mesure de leurs possibilités opérationnelles. Le maillage territorial est ainsi redéfini provisoirement : un appareil HeliSMUR H12 sur le CH de Dreux, un appareil HeliSMUR sur le CH Chateauroux, un appareil HeliSMUR H24 au CHU de Tours, un appareil HeliSMUR H24 au CHU d'Orléans.

Soins non programmés : demandez la carte !



Vous le savez, les soins non-programmés (SNP) correspondent à une demande de prise en charge le jour même (hors patientèle), de 8h à 20h, pour une pathologie aiguë qui n’engage pas le pronostic vital. Les demandes de prise en charge de SNP sont en constante augmentation du fait d’un nombre croissant de patients sans médecin traitant. Tout comme la fréquentation des services d’urgence. En plus de l’activité habituelle des médecins, des organisations de soins non programmés sont mises en place, au niveau local ou départemental, pour offrir des créneaux supplémentaires et répondre à cette demande croissante et diminuer le recours aux services d’urgences. Face à cette problématique, l’ARS propose à vos patients [une carte interactive](#) permettant de trouver rapidement et en temps réel une consultation médicale à Orléans et dans toute la région Centre-Val de Loire. À partager !

De nouvelles lignes de téléexpertise dans nos CHU !



Les CHU d'Orléans et de Tours rendent désormais des avis sur avec la solution régionale de téléexpertise Omnidoc ! Une collaboration qui offre un accès privilégié à des expertises spécialisées. L'objectif : élargir l'offre pour mieux répondre aux besoins des professionnels de santé de la région. A Tours, les nouvelles lignes de téléexpertise comprennent la rhumatologie et médecine interne pédiatrique ; la douleur pédiatrique ; la douleur adulte ; les avis psychiatrique (MG & Psy 37) ; la pneumologie ; et la psychiatrie de la personne âgée pour les EHPAD. A Orléans, l'endocrinologie, la rhumatologie et la gériatrie. A Amilly, la médecine interne. A Gien, la gynécologie. D'autres lignes de téléexpertise seront prochainement ajoutées pour élargir davantage l'offre. Pour en savoir plus sur Omnidoc, c'est [par là](#).

Le Pôle Santé Léonard de Vinci reconnu pour sa maternité



Le Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-lès-Tours fait partie des établissements ayant renouvelé le label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébé), pour sa maternité et son service néonatal ! Déjà labellisé depuis 2019, l'établissement (1968 naissances en 2022) a renouvelé le label pour 4 ans. "Au sein de notre établissement, nous accordons une importance primordiale à l'accompagnement des nouveaux parents et de leur nouveau-né. Ce label est une reconnaissance de notre travail d'équipe et de notre dévouement à offrir des soins de qualité, en accord avec les standards IHAB", a indiqué la clinique. Le label IHAB vise à apporter un accompagnement individualisé en plaçant les besoins et les rythmes du nouveau-né et de sa mère au cœur du système de soins. Le label de la maternité du Centre Hospitalier du Chinonais a également été renouvelé, bravo à tous ! Pour en savoir plus sur l'IHAB, c'est [par ici](#). 😊

11,5 millions d'euros pour soutenir les EHPAD en difficultés financières

dpt	RAISON SOCIALE	COMMUNE	statut	Fonds d'aide	crédits complémentaires alloués par l'ARS	total soutien financier
18	EHPAD Les Roses d'Argent	ARGENTS SUR SAULDRÉ	EPA	150 000	30 000	180 000
18	EHPAD RESIDENCE LE JARDIN DES VIGNES	CHATEAUMEILLANT	EPA	100 000	0	100 000
18	EHPAD RESIDENCE LES RIVES DE L'ARNON	UGNIERES	EPA	100 000	0	100 000
18	EHPAD RESIDENCE DES CEDRES	HEN RICHÉMONT	EPA	300 000	510 448	810 448
18	SAAD ASEF	SAINT AMAND-MONTROND	L 1901	50 000	0	50 000
18		total Cher		700 000	540 448	1 240 448
28	EHPAD Notre Dame de Joie	CHARTRES	L 1901	150 000€	0	150 000
28	EHPAD Résidence Les Oréales	BROU	EPA	300 000€	0	300 000
28	EHPAD Marcel Gaujard	CHARTRES	EPA	150 000€	0	150 000
28	EHPAD	BREZOLLES	EPA	0€	400 000	400 000
28	EHPAD AUGRÉ ET MARIE THERÈSE	LEVES	EPA	0€	985 619	985 619
28	EHPAD ROBERT BIZARD	COURVILLE	EPA	0€	429 516	429 516
28	SADS SCHWEITZER / AUXILIFE	CHATEAUDUN	L 1901	100 000€	0	100 000
28		total Eure et Loir		700 000	1 815 135	2 515 135
36	ASSOCIATION LES AMIS DE BETHANIE	PELLEVOISIN	L 1901	234 000€	0	234 000
36	ASSOCIATION CHEMINS DE L'ESPERANCE	ISSOUDUN	L 1901	167 000€	0	167 000
36	EHPAD	CHATILLON	sanitaire	0€	1 000 000	1 000 000
36		total Indre		401 000	1 000 000	1 401 000
37	EHPAD Vallée du Cher	TOURS	EPA	500 000€	0	500 000
37	EHPAD Louise de la Vallière	CHÂTEAU LA VALUÈRE	EPA	0€	966 252	966 252
37	EHPAD Jeanne de Ruzé	SEMBLANCAY LA MEMBROLLE	EPA	481 549€	18 451	500 000
37	SAAD ASSAD-HAD	BOURGUEIL	L 1901	100 000€	0	100 000
37	futur EHPAD	FONDETTE	L 1901	0€	400 000	400 000
37		total Indre et Loire		1 081 549	1 384 703	2 466 252
41	EHPAD Simon Hémé	MER	EPA	600 000€	611 305	1 211 305
41	EHPAD	SELOMMES	EPA	0€	200 000	200 000
41	EHPAD CHER SOLOGNE	SELLES SUR CHER	EPA	0€	243 808	243 808
41		total Loir et Cher		600 000	1 055 113	1 655 113
45	EHPAD La Vnllère	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	EPA	188 125€	330 024	518 149
45	EHPAD Petit Pierre	FAY AUX LOGES	EPA	524 126€	493 386	1 017 512
45	EHPAD Lour Picou	BEAUGENCY	sanitaire	0€	485 000	485 000
45	A DOMICILE 45	ORLEANS	L 1901	140 000€	0	140 000
45	LES HIRONDELLES	DORDIVES	EPA	0€	50 000	50 000
45		total Loiret		852 251	1 358 410	2 210 661
		TOTAL		4 334 800	7 153 809	11 488 609

Face aux difficultés financières rencontrées actuellement par les EHPAD et les services à domicile, le GOUVERNEMENT apporte un soutien exceptionnel de 100 millions d'euros, soit 4,3 millions d'euros pour la région Centre-Val de Loire. L'ARS complète cette subvention en mobilisant plus de 7 millions d'euros de ses propres crédits, pour aboutir à un fonds de

soutien de 11,5 millions d'euros. La directrice générale de l'ARS a décidé d'attribuer une aide d'urgence à 28 structures de la région (voir tableau ci-dessus). "C'est une mesure importante, qui va vraiment donner de l'air aux structures les plus fragiles. Nous avons mené ces dernières semaines d'intenses discussions dans nos territoires avec nos partenaires, et nous nous sommes mis d'accord sur les établissements à aider en priorité", a déclaré Clara de Bort. Tous les détails [par ici](#).

Lancement de la concertation sur le métier infirmier

Question 10/11

Selon vous, quelles devraient être les missions prioritaires d'un infirmier « de demain » ?

Vous pouvez choisir jusqu'à 3 réponses.

Contribuer, en lien avec le médecin traitant, à l'organisation et la planification du parcours du patient, ainsi que son orientation entre les différents professionnels et établissements de santé

Participer à la prévention et à l'éducation thérapeutique du grand public (conseils pour un mode de vie équilibré, information sur les risques sanitaires, etc.)

Réaliser des actes de soin de proximité (ex : vaccination, prélèvement sanguin, suivi post-opératoire, etc.)

Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Prévenir la perte d'autonomie

Top départ de la refonte du métier d'infirmier ! Les enjeux sont nombreux pour cette profession dont la définition du métier et des missions n'a pas évolué depuis 20 ans. Rendez-vous de prévention ? Prise en charge plus globale ? Quels sont les principaux enjeux dans les prochaines années pour la profession ? Le ministère de la Santé a engagé une évolution de la profession infirmière. A cette occasion, une consultation citoyenne a été lancée sur la plateforme Agora. Au cœur des débats, le rôle de prévention des infirmières, la possibilité de créer une "consultation infirmière" ou encore l'accès direct en cas de soins programmés pour les plaies ou pour les patients chroniques. N'hésitez pas à y participer !

Prévenons le surpoids et l'obésité chez les enfants !

L'essentiel « Mission Retrouve Ton Cap ».
Un dispositif pour prévenir le surpoids et l'obésité

COMPRENDRE

- 17 % des enfants de 6 à 17 ans sont en surpoids (dont 4 % en situation d'obésité)¹
- Surpoids et obésité sont des facteurs de risque pour les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète

PRESCRIRE

- Prise en charge précoce et pluridisciplinaire
- Prescription possible par un médecin généraliste, un pédiatre, un médecin exerçant dans un service de PMI ou un médecin scolaire
- Enfants de 3 à 12 ans révolus à risque d'obésité, en surpoids ou en obésité non complexe

PRENDRE EN CHARGE

- Prise en charge :
 - Au sein de centres de santé ou maisons de santé référencés
 - Par des professionnels de santé et psychologues
 - Coordination et suivi par le médecin de l'enfant

ACCOMPAGNER

- Sur 2 ans :
 - 3 bilans : diététique, psychologique et d'activité physique
 - 6 séances de suivi nutritionnel et/ou psychologique
- Prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie avec dispense d'avance de frais par la famille et sans dépassement d'honoraire

1. Corpulence des enfants et des adultes en France métropolitaine en 2015. Résultats de l'étude Esteban et évolution depuis 2006. BEH n°13 de juin 2017.

Après 3 ans d'expérimentation en Seine-Saint-Denis, à La Réunion et dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais, le dispositif "Mission : retrouve ton cap" se généralise progressivement dans toute la France ! Ce dispositif permet aux enfants de 3 à 12 ans à risque d'obésité, en surpoids ou en obésité non complexe, de bénéficier sur prescription médicale d'une prise en charge précoce, pluridisciplinaire – diététique, psychologique, activité physique – remboursée à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais par la famille ni dépassement d'honoraire. La prise en charge est prescrite par le médecin de l'enfant puis mise en œuvre au sein de centres de santé ou de maisons de santé pluriprofessionnelles référencés par des professionnels de santé et psychologues (espace exercice coordonné). Pour en savoir plus, c'est [par ici](#).

Les sages-femmes peuvent pratiquer des IVG instrumentales



Après une expérimentation dans 18 établissements de santé permettant aux sages-femmes de pratiquer des IVG instrumentales, un décret paru au JO le 16 décembre précise les conditions de diplôme, expérience professionnelle et formation pratique pour que les sages-femmes puissent pratiquer ces IVG instrumentales jusqu'à 16 semaines d'aménorrhée, soit 14 semaines de grossesse. Une revalorisation des tarifs d'IVG interviendra en 2024 pour accompagner les établissements de santé et les professionnels de ville qui s'engagent. Consultez le décret [par ici](#).

ERRATUM : le CHAM poursuit sa transformation



Quelques petites erreurs se sont glissées dans votre dernière Lettre Pro concernant les investissements au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM). La nouvelle partie des urgences est ouverte depuis le 31 mai, et non le 1er juin comme précédemment indiqué. C'est ce qui a permis de lancer la rénovation de l'ancienne partie des urgences. L'intégralité des nouvelles urgences (nouvelle partie + anciens locaux rénovés) sera ouverte fin 2024. Concernant les blocs, la nouvelle partie des blocs ouvrira durant le 1er semestre 2024, afin de pouvoir lancer la rénovation des blocs actuels. L'ensemble des travaux sera terminé pour fin 2025. On a hâte !

La Lettre Pro prend des congés !



Lancée début octobre, votre Lettre Pro prend des congés ! Elle reviendra le vendredi 12 janvier dans vos boîtes mails. L'occasion pour nous de vous remercier pour vos retours et de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année 😊

En pratique

Bilan de médication et entretien pharmaceutique

L'OMÉDIT Centre-Val de Loire a publié les dates des sessions 2024 de la formation "Bilan de médication et entretien pharmaceutique". Objectifs généraux de cette formation : maîtriser le concept du bilan partagé médicamenteux (BPM), la réglementation en rapport, les critères d'inclusion des patients et la méthodologie propre à chacune des étapes du BPM ; acquérir les connaissances nécessaires à l'initiation des entretiens pharmaceutiques en ville et dans les établissements de santé ; savoir mettre en oeuvre des techniques de posture et de communication dans le cadre de la réalisation d'un BMP. Plaquette informative et bulletin d'inscription vous seront communiqués ultérieurement. Ce programme de formation d'une journée en présentiel est porté par le Centre de réadaptation Cardiologique de Bois Gibert (37) : une demi-journée est consacrée au bilan de médication ; une demi-journée est consacrée aux entretiens pharmaceutiques. Professionnels pouvant s'inscrire à cette formation : médecins traitants, pharmaciens (officinaux titulaires/adjoints, hospitaliers/gérants), préparateur(trice)s en pharmacie

d'Officine. Formation validante DPC pour les pharmaciens. Pour les autres professionnels de santé (médecins traitants, préparateurs officinaux), seule une attestation de participation sera délivrée. Les dates retenues pour l'année 2024 sont : mardi 13 février 2024 ; mardi 4 juin 2024 ; mardi 1er octobre 2024.

Appel à projets

L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour poursuivre le déploiement du **dispositif d'hébergement temporaire en EHPAD pour personnes âgées en sortie d'hospitalisation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant**. L'appel à candidatures porte sur le déploiement de 34 places : 5 places dans le Cher, 5 places en Eure-et-Loir, 3 places dans l'Indre, 8 places dans l'Indre-et-Loire, 5 places dans le Loir-et-Cher et 8 places dans le Loiret. Les candidatures sont recevables jusqu'au 31 janvier 2024 à 23h59. Plus d'informations [par ici](#).

L'ARS Centre-Val de Loire lance l'appel à projets Médicobus. Cette initiative vise à fournir des **solutions mobiles pour améliorer l'accès aux soins**, notamment dans les zones où l'accès aux services de santé est difficile. Objectifs du projet : apporter une réponse de médecine générale (en priorité) dans un délai raisonnable aux populations sans médecin traitant, en priorité les personnes en ALD sans médecin traitant, les personnes âgées isolées... en complément de toutes les autres solutions organisationnelles sur le territoire (recours à un autre professionnel de santé - protocoles de coopération, téléconsultation...) ; réponse en termes de soins et non de prévention en première intention. La date limite pour la soumission des projets est fixée au 26 janvier 2024. Toutes les informations [par ici](#).

La Caf du Cher lance pour l'année 2024 sa campagne d'appel à projets visant à **développer et à pérenniser l'offre de services aux familles, à réduire les inégalités territoriales et sociales sur le département et à soutenir l'innovation sociale**. Les actions mises en œuvre devront contribuer à : prévenir et lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes, développer les capacités d'agir des parents, prévenir les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales, favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement et développer les possibilités de répit parental et familial. Les projets viseront également à renforcer la présence éducative numérique et renouveler les modalités de contacts avec les jeunes pour favoriser leur engagement citoyen. La Caf du Cher sera particulièrement sensible aux projets qui seront proposés sur les communautés de communes prioritaires. Toutes les informations [par ici](#). Les candidatures sont recevables jusqu'au 19 janvier 2024.

Agenda

Conférence "Pourquoi ne guérit-on pas du VIH ?"

La Cellule Recherche & Innovation du Pôle Biopathologie du CHU d'Orléans organise une conférence autour de la question : "Pourquoi ne guérit-on pas du VIH ?", le **lundi 15 janvier 2024** à 17h00 dans la salle de conférence du CHU. Au programme, une keynote de la professeure Véronique Avettand-Fenoël, PU-PH en virologie et spécialisée dans l'étude des réservoirs du VIH depuis près de 20 ans. Formée à Paris, elle collabore avec le service de Maladies Infectieuses du CHU d'Orléans depuis 2005 : ensemble, ils sont les premiers au monde à avoir décrit une cohorte de personnes infectées par le VIH et en rémission.

Webinaire DAUM

Le **23 janvier 2024**, la fédération des DAC de la région Centre-Val de Loire CODAC-CVL organise un webinaire autour du retour d'expérience sur le dispositif d'accompagnement pour les usages fréquents des urgences (DAUM) du CHU de Nancy et du DAC Meurthe et Moselle En présence du Dr Romain Hellmann, conseiller médical auprès du DG ARS Grand Est et du Dr Eliane Abraham, médecin directrice du DAC Meurthe et Moselle. Un webinaire animé par Philippe Adam Rodriguez (Santé EsCALE 41 - vice-président du CODAC-CVL), qui se tiendra de 11h à 12h45. Le lien Teams pour se connecter est [ici](#).

Formation à l'Allaitement Maternel

Le Réseau PÉRINAT Centre-Val de Loire organise pour l'année 2024 une session de Formation "Allaitement Maternel" les **lundi 5 et mardi 6 février 2024** (places limitées à 16 participants). La formation sera organisée par le Réseau Périnat CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). Cette formation aura lieu à la Polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré à la Chaussée Saint Victor, de 9h à 17h. La formation est destinée aux IDE, IDE puéricultrice, Sage-femme, Auxiliaire Puéricultrice, Pédiatre, Gynécologue-obstétricien, Aide-soignant, Médecin généraliste. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr.**

De nouveaux directeurs d'établissements dans la région !

Les élèves directeurs d'hôpital de l'EHESP, promotion Suzanne Noël (2022-2023), se sont réunis pour leur amphi de garnison, et ce sont huit jeunes élèves directrices et directeurs d'établissements qui sont nommés à partir du 1er janvier dans notre région ! On compte 4 directeurs d'établissements sanitaire, social et médico-social (D3S) : Axel FRANCONI à l'EHPAD de Janville-en-Beauce, Julien SIKORA aux CH de Chinon et de Loches ; Dorine RICAUD au CHU d'Orléans ; et Océance PAISANT, au DAME de Vernouillet et de Champhol. Nous avons également 2 nouveaux directeurs d'hôpital : Yann VIEUX ROCHAS au CH de Bonneval et Clément BARRICAULT au CH Châteauroux-Le Blanc. Ainsi qu'une directrice des soins, Laurence GUERINEAU au CH d'Amboise Château-Renault, et une attachée d'administration hospitalière, Divine BILONGO au CH de Luynes. Bienvenue à toutes et tous dans notre région !



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

[- Chargé.e de mission planification et sécurité sanitaire Jeux Olympiques et Paralympiques à Châteauroux H/F](#)

[- Une opportunité d'installation libérale en exercice regroupé pour un médecin généraliste à Nogent-le-Rotrou](#)

[- Une installation pour un chirurgien-dentiste à Salbris](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°11 - 22 décembre 2023

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)